

RÉPORTING ESG

Schelcher Global Yield 2028

Recherche ESG

Décembre 2025

Usage : Document public

Schelcher Global Yield 2028

MÉTHODOLOGIE

Le fonds **Schelcher Global Yield 2028** est un fonds **qui repose sur une méthodologie de “Risques de durabilité – ESG Risk Rating”**.

Le reporting ESG du fonds **Schelcher Global Yield 2028** présente, à la date du **01/12/2025**, des indicateurs sélectionnés dans le but de refléter au mieux la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) du portefeuille.

Pour chaque indicateur, le taux de couverture est précisé pour le fonds.

Les données recueillies sont les dernières données publiques des émetteurs.

INDICATEURS ESG

Classification
SFDR

Art.8

Label



Schelcher Global Yield 2028

Intégration ESG

Le fonds **Schelcher Global Yield 2028** est un fonds qui intègre dans sa stratégie d'investissement une approche ESG qui est évalué au moyen du risque de durabilité des émetteurs. Ainsi l'analyse extra-financière est une composante totalement intégrée à l'analyse fondamentale des entreprises.

Afin de pouvoir quantifier ce risque de durabilité, la société de gestion utilise aujourd'hui la notation du risque de durabilité du fournisseur Sustainalytics. De plus, le fonds applique un filtre normatif tel que décrit ci-dessous.

Filtres de conformité ESG

Ces filtres permettent d'exclure :

- les entreprises qui contreviennent de façon grave et/ou récurrente aux normes impliquées dans de graves violations des normes internationales et qui ne respectent pas les **principes du Pacte Mondial des Nations Unies** ;
- les entreprises impliquées dans la conception, la production, la commercialisation et/ou le stockage des **armes dites "exclues"** (mines antipersonnel, bombes à sous munitions, armements bactériologiques ou chimiques, munitions à uranium appauvri ou au phosphore blanc) ;
- les entreprises les plus impliquées dans l'extraction de **charbon** ou dans la génération d'électricité à base de charbon ;
- les entreprises les plus impliquées dans les **énergies fossiles non conventionnelles** ;
- les entreprises les plus impliquées dans le **tabac**.

En outre, les entreprises ayant un score de controverses de niveau 5 et/ou un ESG Risk Score supérieur à 50/100 (données Sustainalytics) sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement.

Reporting ESG – Environnement

Intensité Carbone Scope 1 & 2



Taux de couverture du fonds : 55.75 %

L'intensité carbone du fonds (scope 1&2), exprimée en tonnes équivalent CO2 par million d'euros de chiffres d'affaires, s'élève à 268.07 TeqCO2 par M€ de CA.

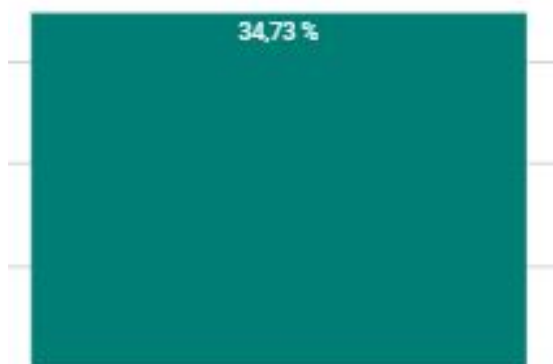
Intensité Carbone Scope 1, 2 & 3



Taux de couverture du fonds : 55.75 %

L'intensité carbone du fonds (scope 1,2 et 3), exprimée en tonnes équivalent CO2 par million d'euros de chiffres d'affaires, s'élève à 1310.96 TeqCO2 par M€ de CA.

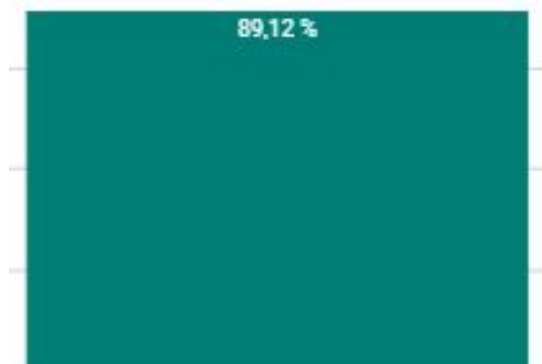
Initiatives Carbone



Taux de couverture du fonds : 70.52%

La part des sociétés investies dans le fonds ayant développé des initiatives de réduction de leur empreinte carbone s'élève à 34.73%.

Part des énergies renouvelables



Taux de couverture du fonds : 71.20%

La part de l'énergie renouvelable consommée par les sociétés investies au sein du fonds s'élève à 89.12%.

Reporting ESG – Gouvernance & Droits de l’Homme

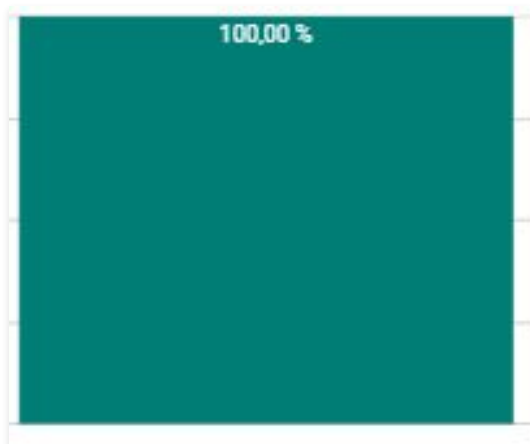
Gouvernance Féminisation du Board



Taux de couverture du fonds : 55.20%

La part des femmes au sein des Conseils d'Administration des sociétés investies s'élève à 23.57%.

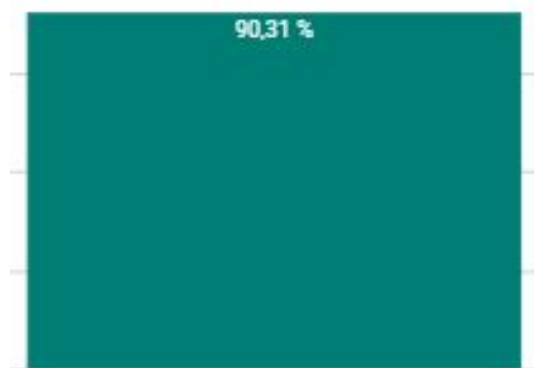
Droits de l’Homme – Absence de violation du Global Compact



Taux de couverture du fonds: 86.15%

Au sein du fonds, le taux d'adhésion des entreprises à l'initiative du Pacte Mondial des Nations Unies est de 100%.

Droits de l’Homme – Existence d’une politique droits humains



Taux de couverture du fonds : 71.20%

Au sein du fonds, 90.31% des entreprises investies disposent d'une politique en faveur des droits humains.

NÔTRE MÉTHODOLOGIE

ENVIRONNEMENT

Pour le calcul de l'intensité carbone, nous utilisons les données et méthodologies d'estimations de Sustainalytics. Les résultats exprimés en Tonnes équivalent CO2 par M€ de chiffre d'affaires sont obtenus par le calcul de la moyenne pondérée de l'importance relative de chaque société du fonds. Les données retenues sont celles des scopes 1 (émissions directes) et du scope 2 (émissions indirectes liées à l'énergie), mais également du scope 3 (ensemble de la chaîne de valeur).

GOUVERNANCE

Pour le calcul du taux de féminisation des conseils d'administration, nous utilisons les données et méthodologies de Sustainalytics. Les données utilisées sont fournies par les sociétés dans leurs rapports annuels et sont pondérées en fonction du poids de chaque société dans le fonds.

SOCIAL

Pour le calcul des indicateurs sociaux, nous utilisons les données et méthodologies de Sustainalytics. Les données utilisées sont fournies par les sociétés dans leurs rapports annuels. L'indicateur « accidentologie » évalue le taux de blessures avec arrêt de travail subies par les employés et les sous-traitants dans le cadre de leur activité professionnelle. Le taux s'entend comme le nombre d'incidents ou de blessures avec arrêt de travail pour 200 000 heures travaillées.

DROITS DE L'HOMME

Les données relatives aux Droits de l'Homme sont issues de Sustainalytics. Il s'agit d'une donnée binaire (Oui/Non) sur l'existence du politique en matière des droits de l'homme. Ces données binaires sont pondérées en fonction du poids relatif de chaque société dans le fonds.

NOTA BENE

Les résultats s'appuient sur les seules sociétés communiquant l'information recherchée. Le taux de couverture mesure la proportion des sociétés ayant communiqué la donnée.